

Il est des rentrées sociales plus chaudes que d'autres... tout du moins, dont on espère qu'elles le soient ! Après un printemps animé par la lutte contre le projet de loi travail, devenu loi durant l'été, la CGT, en première ligne de l'intersyndicale, a repris le chemin de la lutte en appelant à la mobilisation ce 15 septembre. Cette contre-réforme régressive, cousine germaine de ce que nous connaissons dans la fonction publique avec le PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) marquera, si le monde du travail dans son ensemble n'en prend pas la mesure, un tournant dans l'histoire sociale et économique de notre pays.

La posture sarkozienne de notre premier ministre en dit long sur les dérives autocratiques du pouvoir, de quelque origine qu'il soit sur l'échiquier politique. Il doit nous amener à réfléchir sur ce qu'est réellement la démocratie ; existe-t-elle encore ; et si oui, comment la fait-on vivre ?

Ce nouveau petit journal local, initié par la section Dordogne de la CGT Finances Publiques, se veut, à son modeste niveau, la fenêtre vers cette démocratie qui donne à chacun(e) la possibilité d'avoir accès à des informations à travers une autre grille de lecture que celle de « l'establishment », d'élever les consciences politiques et, sans doute, de susciter le débat, notamment lors de la venue des militants CGT dans les services à l'occasion des HMI syndicales. Alors, n'hésitez pas, prenez la parole !

Olivier DARRIN
Secrétaire de section



Réorganisation de la DDFIP : DANGER

Le déménagement estival et l'arrivée de nouveaux cadres ont été l'occasion d'une réorganisation géographique des bureaux de nos directeurs. Des « PSYCHODRAMES » se seraient joués sur la taille des bureaux, individuels ou pas, sur le positionnement des un(e)s et des autres par rapport à celui de « numéro 1 » ! Les dérives caractérielles de notre élite directionnelle ont resurgi faisant régner dorénavant une chape de plomb au 4ème étage. C'est la lutte pour le pouvoir ! Vaut-il encore falloir convoquer un CHSCT extraordinaire ?

Pourquoi faisons-nous grève !?!

L'année 2016 est une année particulièrement « riche » en jours de grève à la DGFIP ! Avec la lutte inter-professionnelle contre la loi travail, la CGT finances publiques 24 vous a appelé à l'action 8 fois ; la dernière le 15 septembre, sans oublier les 31 mars, 28 avril, 19 et 26 mai, 14, 23 et 28 juin...

Seule une organisation syndicale peut déposer un préavis de grève portant sur des revendications nationales ou locales (pour la CGT, cela peut être les conditions de travail des agents mais aussi l'accès des usagers à un service public de qualité).

Mais quelle ne fut pas notre surprise ce mercredi 18 mai : une action de grève en Dordogne ! La veille d'un appel à la mobilisation, par la grève, contre le projet de loi travail ! Des collègues s'étaient donc mis en grève générale illimitée contre ce projet ? Un vent de révolte « CROQUANTesque » soufflait-il sur notre département ?

Que nenni. Ce fut une grève pour refuser d'ouvrir au public le dernier jour de la campagne d'impôt sur le revenu. La CGT FP 24 est consternée par ce détournement du droit de grève qui ne peut qu'être contre-productif au regard des intérêts individuels et collectifs des personnels et de notre mission de service public.

Le rôle des élus en CT : faire tapisserie ?

Six comités techniques (CT) en tout depuis le début de l'année avec au total 38 points à l'ordre du jour et seulement huit points « pour avis »... contre trente « pour info » ! Cela explique en partie le boycott de la CGT FP 24 décidé démocratiquement par la consultation systématique de chaque adhérent. Malgré cela, la CGT FP 24 constate qu'il ne faut pas tout attendre des élus dans les instances. Pour pouvoir défendre nos missions et nos droits, la mobilisation de tous les agents est indispensable afin de créer le rapport de force nous permettant de lutter contre les décisions régressives prises par nos directeurs (transfert de missions : enregistrement, compte des régies au DFT, modifications horaires, fusions et restructurations telles celles des SIE, des SPF, etc...)



Souffrance dans un poste

Dans le nord du département, deux collègues ont été prises pour cible par un chef de service dictatorial en 2015. Sur proposition de la CGT, l'intersyndicale en CHSCT a demandé l'intervention de l'inspection du travail. Malgré une reconnaissance en maladie professionnelle pour ces 2 agents et un rapport accablant de l'inspection du travail, aucune sanction n'a été prise contre ce chef

de service, qui peut continuer d'exercer dans les mêmes conditions. Au contraire une des victimes a été déplacée. La Direction ne prend pas ses responsabilités, arguant de l'impossibilité de surseoir aux règles de gestion en matière de déplacement des chefs de services comptables !! Deux poids, deux mesures...



Le futur de la DDFiP : l'omerta

Il existe de réelles menaces pour nos missions... nos missions de **SERVICE PUBLIC**. Qu'est venue faire la directrice interrégionale en Dordogne ce 30 septembre ? Quelle(s) mesures de simplifications la DDFiP 24 va lui proposer de mettre en œuvre ? Fuite des missions ? Sous-traitance ? Fermeture de certains centres ? Regroupement de tous les SPF ? Réception des usagers exclusivement sur rendez-vous ? A coup sûr, la Direction nous reprocherait de ne voir que le verre à moitié vide... Mais ne nous mentirait-elle pas ? Serait-elle amnésique ? La CGT FP 24 sait que des informations données aux chefs de services le sont sous le sceau du secret. La « loyauté » de ces derniers vis-à-vis de la Direction ne constitue-t-elle pas une déloyauté vis-à-vis du service public, vis-à-vis des agents qui font vivre et croient en ce service public ?



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON